



Facturation d'eau alors que je n'étais plus dans le logement

Par severine_dany

Bonjour,

J'ai quitté mon ancien logement mais le préavis de sortie n'a pas été signé. J'ai arrêté tous mes abonnements EDF-GDF, eau, chaudière... qui étaient en règle quand j'ai tout arrêté.

Aujourd'hui j'ai reçu une facture d'eau ainsi qu'une facture d'assainissement alors que je n'étais plus dans le logement. J'appelle donc le service des eaux et il me dit que le propriétaire a activé le compte d'eau du dit logement sur 1 an supplémentaire alors que j'avais arrêté mon abonnement.

Que dois-je faire ? Payer la facture d'eau ou porter plainte contre le propriétaire et contre le service des eaux ?

Merci pour votre future réponse.

Cordialement. Quistinic Séverine.